



AIDE ET ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Pour les familles allocataires

Votre quotidien est **bousculé par un changement dans votre organisation familiale** et **vous ne savez plus où donner de la tête ?**

Un conseil : ne laissez pas la situation empirer.

Un professionnel de l'aide à domicile peut vous accompagner dans votre rôle de parent.

Contactez un service d'aide à domicile, partenaire de la Caf, pour pouvoir bénéficier de ce service personnalisé.

Association d'aide à domicile et aux personnes de l'Isère (ADF38)

📍 18 rue des frères Desaire

38170 Seyssinet-Pariset

☎ 04 76 33 66 33

Fédération d'aide à domicile en milieu rural (ADMR) de l'Isère

📍 pôle enfance et parentalité

272 rue des Vingt-Toises BP 49

38950 Saint-Martin-le-Vinoux

☎ 04 76 56 35 99

Plus d'infos sur

📺 caf.fr

